

248 - PENNEC - 19042019 - 10433

Sujet: [INTERNET] Projet éoliennes sur le territoire de Laurière

De : Dominique Pennec <dominique.pennec@free.fr>

Date : Fri, 19 Apr 2019 10:33:18 +0200

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les départements de la Creuse et de la Haute Vienne souffrent plus que tout autre de la désertification des services publics, de la protection sociale et médicale, de la fermeture des écoles, de l'abandon progressif des lignes de train, etc..

Pourtant ces départements bénéficient de très forts potentiels en raison des paysages et la nature préservée qui protègent encore, en de nombreux lieux, la faune et la flore.

Ces projets de parcs éoliens qui doivent s'implanter à tout craindre et sans réel souci des habitants, n'apportent rien de durable (sinon un peu d'argent à court terme pour quelques uns). Ils défigurent par leur ampleur démesurée nos paysages et ne sont axés que sur le profit, en contradiction avec toutes les richesses que ces régions pourraient voir développer en matière de tourisme vert, de développement durable et économique, à échelle humaine.

Comme beaucoup d'autres habitants de ces belles régions nous disons NON AU SACCAGÉ de nos paysages, de notre faune et notre flore et ce pour de pseudo projets écologiques qui ne visent en arrière plan que le profit des grosses sociétés, très éloignées de nos préoccupations locales.

Au contraire, nous sommes pour une écologie qui soutienne vraiment l'environnement, respecte les territoires ruraux et les humains qui y vivent et dont leur seule richesse aujourd'hui est d'avoir su protéger et conserver leurs belles régions. C'est cela qui mérite d'être durablement exploité !

Je vous remercie par avance de bien vouloir ajouter cette modeste contribution à votre enquête.

Dominique Louis et Evelyne PENNEC
23430-SAINT-GOUSSAUD

Provenance : Courrier pour Windows 10